

ASSEMBLEE NATIONALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

SIXIEME LEGISLATURE

Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

Direction des Services Législatifs

Division des Séances et Huissiers

Section des Séances

Année 2021

Séance plénière du 23 / 11 / 2021

LOI N° _____

**AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITE
PORTANT MODIFICATION DES
DISPOSITIONS DU TRAITE DE L'UNION
MONETAIRE OUEST AFRICAINE DU 20
JANVIER 2007 RELATIVES A LA
DENOMINATION DU CONSEIL REGIONAL DE
L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES
FINANCIERS, ADOPTE A ABIDJAN, LE 12
JUILLET 2019**

Article premier : Est autorisée, la ratification du traité portant modification des dispositions du traité de l'Union monétaire ouest africaine du 20 janvier 2007 relatives à la dénomination du conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers, adopté à Abidjan, le 12 juillet 2019.

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Délibéré et adopté le 23 novembre 2021

La Présidente de l'Assemblée nationale



Yawa Djigbodi TSEGAN